

DECRET N° 2008-238 DU 06 MAI 2008

portant nomination des substituts au
Procureur de la République près le
Tribunal de Première Instance de Ouidah.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la Magistrature ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en ses séances des 26 janvier, 05, 08 février et 27 mars 2008 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 avril 2008 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés respectivement Premier et Deuxième Substitut du Procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Ouidah. Il s'agit de :

- Premier Substitut du Procureur
de la République

: Monsieur Pascal DOHOUNGBO

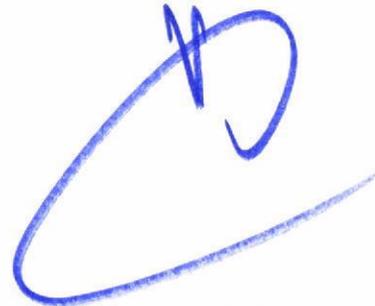
- Deuxième Substitut du Procureur
de la République

: Monsieur Wilfrid Sonagnon ARABA

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des
intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 mai 2008

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme,



Gustave ANANI CASSA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 GS/MJLDH 4 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 02 JO 1.-